



Addis Abéba, Éthiopie, B. P. : 3243 Tél. : (251-11) 822 5513 Télécopie : (251-11) 5519 321

Courriel: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE NOMME M. DILEITA MOHAMED DILEITA COMME ENVOYÉ SPECIAL POUR LA LIBYE

Addis Abéba, le 11 juin 2014: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, a annoncé aujourd'hui la nomination de M. Dileita Mohamed Dileita de Djibouti comme son Envoyé spécial pour la Libye.

Monsieur Dileita a occupé le poste de Premier ministre de la République de Djibouti de 2001 à 2013 et a été Président de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP) jusqu'en 2012. M. Dileita avait précédemment servi comme Ambassadeur de Djibouti en Éthiopie et auprès de l'Organisation de l'unité africaine, ainsi qu'en Ouganda. Monsieur Dileita est actuellement membre du Groupe de haut niveau de l'UA pour l'Égypte.

La décision de nommer un Envoyé spécial de l'UA pour la Libye fait suite au communiqué de presse adopté par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA lors de sa 436^{ème} réunion tenue le 23 mai 2014. Dans ce communiqué de presse, le Conseil a exprimé sa profonde préoccupation face à la situation qui prévaut sur le terrain et à ses graves conséquences tant pour la Libye et son peuple que pour la région dans son ensemble et le reste du continent. Le Conseil a également encouragé la Présidente de la Commission à désigner d'urgence un Envoyé spécial qui entreprendrait des consultations avec les autorités libyennes et d'autres parties prenantes, ainsi qu'avec les pays de la région, aux fins de lui soumettre un rapport exhaustif sur la situation, y compris des recommandations concrètes sur les voies et moyens d'un soutien accru de l'UA au processus de stabilisation en Libye et à la conclusion rapide de la transition en cours.

Dans l'accomplissement de son mandat, l'Envoyé spécial travaillera avec les autorités libyennes et d'autres parties prenantes en appui aux efforts visant à stabiliser la situation dans le pays, à promouvoir la réconciliation nationale et à faciliter la conclusion rapide de la transition en cours. Il coordonnera étroitement son action et ses initiatives avec les pays voisins et les partenaires de l'UA, y compris les Nations unies, la Ligue des États arabes, l'Union européenne et les autres acteurs bilatéraux concernés. Sur le terrain, il sera appuyé par le Bureau de Liaison de l'UA à Tripoli.

Dans l'intervalle, la Présidente de la Commission réitère l'appel de l'UA à toutes les parties prenantes libyennes pour qu'elles placent l'intérêt suprême de leur pays au-dessus de toute autre considération, œuvrent résolument au règlement de leurs différends par des moyens pacifiques et s'engagent sur la voie de la réconciliation nationale, dans le respect des aspirations légitimes de leur peuple à la démocratie, à l'état de droit et au bien-être socio-économique.